

de ses préoccupations au sujet de certaines dispositions, tout en précisant qu'il était prêt à revoir sa position à la lumière de tout nouveau développement.

c) Les travaux actuellement menés dans le cadre du Programme conjoint FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex alimentarius), qui permet de contrôler la qualité des aliments et d'élaborer des normes alimentaires afin de faciliter le commerce et de protéger la santé des consommateurs à l'échelon mondial. Les travaux menés par la Commission du Codex alimentarius dans le domaine de la prévention et de l'élimination des barrières non tarifaires grâce à l'élaboration et à l'adoption de normes alimentaires internationales, de codes d'usage en matière d'hygiène et de limites internationales maximales pour les résidus de pesticides, etc. sont particulièrement importants pour le Canada. Plus de 230 normes alimentaires, de 40 codes d'usage et directives en matière d'hygiène ont déjà été élaborés et adoptés; en ce qui concerne les résidus de pesticides, plus de 2 000 limites intéressant plus de 100 grands pesticides ont été adoptées et des niveaux maximum ont été fixés dans le cas de plus de 400 additifs alimentaires.

d) La Conférence internationale sur l'acceptation, le contrôle et le commerce des denrées alimentaires irradiées, organisée conjointement par la FAO, l'OMS, l'AIEA, le CCI-CNUCED/GATT<sup>1</sup>, qui s'est tenue à Genève du 12 au 16 décembre 1988. Cette conférence a réuni quelque 220 participants représentant au total 57 pays. Le Canada estime qu'il s'agit d'une conférence importante compte tenu de l'expertise et du rôle d'avant-garde de notre pays dans le domaine de l'irradiation des aliments.

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Agence internationale de l'énergie atomique, Organisation mondiale de la santé, Centre du commerce international, CNUCED/GATT.